

LIVRAISON D'UN BAC À ORDURES DE COULEUR VERTE

Pour la collecte des ordures ménagères, tous les propriétaires recevront un bac à ordures vert de 360 litres **d'ici la fin de l'année 2018**.

À l'instar des bacs de matières compostables et recyclables que les résidents utilisent déjà, les bacs livrés arboreront le logo de Saint-Joseph-du-Lac et appartiennent par conséquent à cette dernière. Leur entretien relève toutefois des propriétaires.

Au 1^{er} janvier 2019, chaque résidence disposera d'un bac bleu (déjà fourni), d'un bac brun (déjà fourni) et d'un bac vert (livré sous peu) aux fins des collectes régulières.



RÉSIDENCE UNIFAMILIALE
= 1 bac par résidence



MULTI-LOGEMENT OU CONDOMINIUM
= 1 bac pour deux unités



Ajout de COLLECTES D'ENCOMBRANTS

1^{er} vendredi du mois

Afin de faciliter la disposition de matières qui n'entrent pas dans le bac à ordures, des collectes de matières encombrantes auront lieu le 1^{er} vendredi du mois, 8 mois par année.

- ✓ Placez vos items en bordure de rue à compter de 18 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin de cette dernière.

Avant de placer des items au chemin, vérifiez toutefois qu'il s'agit de votre dernière alternative. Plusieurs objets peuvent être donnés à votre entourage, à des organismes de bienfaisance ou encore revalorisés à l'Écocentre.

Assurez-vous aussi que vos items peuvent être soulevés par deux personnes. Sinon, coupez-les au préalable ou démontez-les de façon à en réduire le volume. Si deux éboueurs sont incapables de soulever votre item, ce dernier ne pourra être ramassé.



Vous avez des questions?
Communiquez avec la Municipalité au **450 623-1072** ou visitez le www.sjdl.qc.ca.

Imprimé sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, procédé sans chlore et FSC®. Ce document est entièrement recyclable.

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/saintjosephdulac

Rédaction : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
Date : novembre 2018
Impression : Services Graphiques Deux-Montagnes
Réalisation : Atelier Expresso



La collecte mécanisée DÉBARQUE À SAINT-JOSEPH-DU-LAC, dès le 1^{er} janvier 2019!

Ici, l'environnement... c'est florissant!



COLLECTE MÉCANISÉE : POURQUOI ET COMMENT?

En conformité avec sa Politique environnementale, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac adopte un mode de collecte des matières résiduelles entièrement mécanisé dès janvier 2019.

Lors des collectes régulières, les camions soulèveront les bacs de matières recyclables, de matières organiques et d'ordures ménagères à l'aide d'un bras robotisé situé sur le côté du camion de ramassage.

Ce type de collecte est plus sécuritaire, plus rapide et moins coûteux!



POUR ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT
DE LA COLLECTE MÉCANISÉE,
voici quelques règles à suivre :

1. BACS MUNICIPAUX SEULEMENT

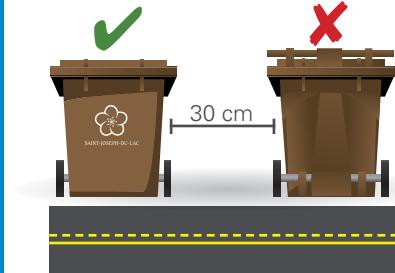
Utilisez uniquement les bacs appartenant à la Municipalité pour recueillir vos matières résiduelles, car seuls ces derniers seront ramassés.



2. PLACEMENT DES BACS

Placez vos bacs en bordure de rue en orientant les roues et la poignée vers la résidence.

Si vous placez plus d'un bac, prévoyez un espace d'au moins 30 centimètres entre ces derniers.



Retirez tout véhicule ou objet pouvant nuire à l'opération du bras mécanique, car votre bac pourrait ne pas être vidé.



3. BAC BIEN FERMÉ

Assurez-vous que le couvercle de votre bac est bien fermé, faute de quoi son contenu risque de se retrouver à la rue.



4. PAS DE DÉBORDEMENT

Ne placez aucun item sur le couvercle de votre bac, car le contenu se retrouvera inévitablement par terre et ne sera pas ramassé.

Aucune matière excédentaire (sacs ou autres bacs placés sur le sol ou à côté des bacs) ne sera ramassée par le bras mécanique.



QUE FAIRE AVEC MON VIEUX BAC VERT?

Dès janvier 2019, seul le bac vert à l'effigie de la Municipalité sera vide par les camions lors des collectes d'ordures mécanisées.

La Municipalité vous propose quelques alternatives :

1. REVALORISEZ-LE!

Une fois votre nouveau bac vert livré, placez votre ancien bac en bordure de rue. Ce dernier sera ramassé et revalorisé (dates à venir)

2. CONSERVEZ-LE!

Votre bac peut servir de contenant d'entreposage ou peut s'avérer utile dans l'entretien de votre propriété.

3. REMETTEZ-LE AU SUIVANT!

D'autres personnes pourraient avoir un usage utile pour votre vieux bac. Il est possible d'annoncer le don ou la vente de votre bac par le biais de sites internet spécialisés (par exemple, les PAC, Kijiji, etc.)

Les dates de livraison et de collecte des vieux bacs seront annoncées ultérieurement sur les canaux de communication usuels de la Municipalité.

